

Communiqué



Toulouse, le 1er aout 2011

Particuliers, vous envisagez de faire des travaux, vérifiez l'inscription de l'entreprise à la Chambre de métiers

Quelque soit la nature des travaux à effectuer, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne vous invite :

- à toujours demander un devis,
- à vérifier l'immatriculation de l'entreprise choisie.

Dans un premier temps, recherchez le numéro Siren sur votre devis, puis contactez la Chambre de Métiers et de l'artisanat pour vérifier si l'entreprise est bien immatriculée au Répertoire des métiers.

Chambre de métiers et de l'artisanat
18 bis boulevard Lascrosses BP 91010 31010 Toulouse cedex 6
Tel : 05 61 10 47 47
www.cm-toulouse.fr



Contact presse : Christine VAIRETTI – Responsable de communication
tél : 05 61 10 47 96 - mail : cvairetti@cm-toulouse.fr
www.cm-toulouse.fr